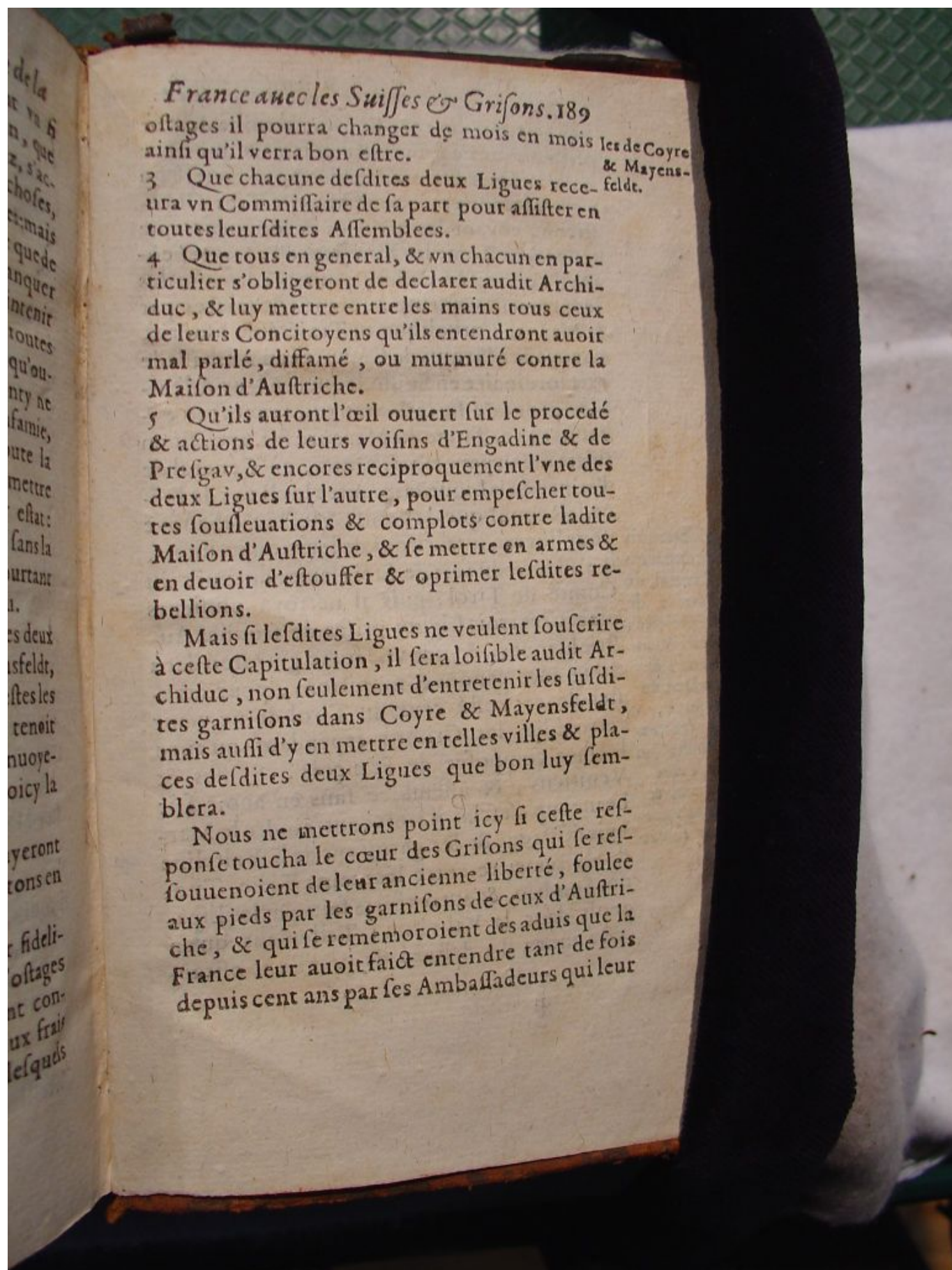




*France avec les Suisses & Grisons. 189*

ostages il pourra changer de mois en mois <sup>les de Coyre</sup>  
ainsi qu'il verra bon estre. <sup>& Mayens-</sup>

3 Que chacune desdites deux Liges rece- <sup>feldt.</sup>  
ura vn Commissaire de sa part pour assister en  
toutes leursdites Assemblies.

4 Que tous en general, & vn chacun en par-  
ticulier s'obligeront de declarer audit Archi-  
duc, & luy mettre entre les mains tous ceux  
de leurs Concitoyens qu'ils entendront auoir  
mal parlé, diffamé, ou murmuré contre la  
Maison d'Austriche.

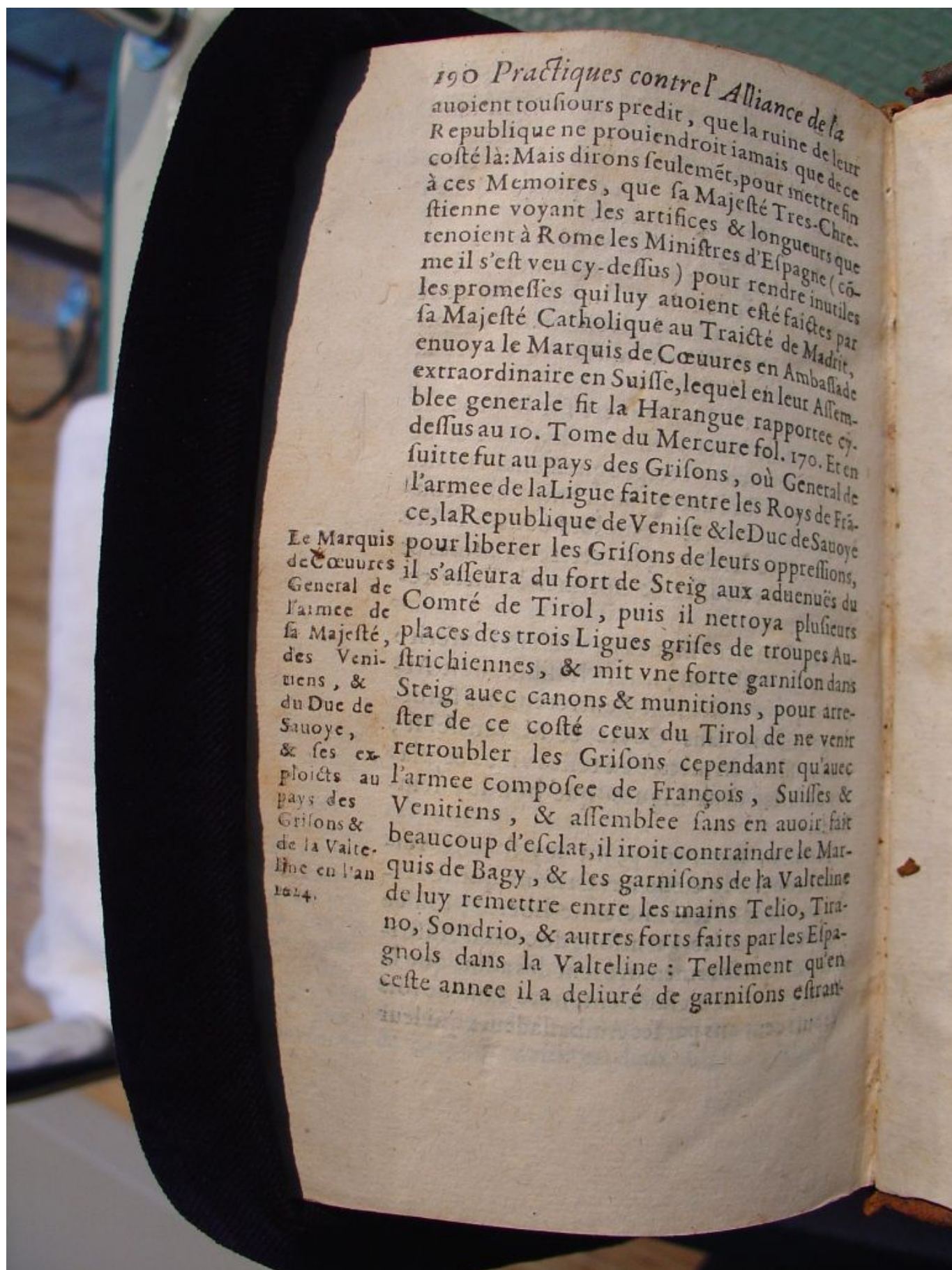
5 Qu'ils auront l'œil ouuert sur le procedé  
& actions de leurs voisins d'Engadine & de  
Presgav, & encores reciproquement l'une des  
deux Liges sur l'autre, pour empescher tou-  
tes souleuacions & complots contre ladite  
Maison d'Austriche, & se mettre en armes &  
en deuoir d'estouffer & oprimer lesdites re-  
bellions.

Mais si lesdites Liges ne veulent souferire  
à ceste Capitulation, il sera loisible audit Ar-  
chiduc, non seulement d'entretenir les susdi-  
tes garnisons dans Coyre & Mayensfeldt,  
mais aussi d'y en mettre en telles villes & pla-  
ces desdites deux Liges que bon luy sem-  
blera.

Nous ne mettrons point icy si ceste res-  
ponse toucha le cœur des Grisons qui se res-  
souuenoient de leur ancienne liberté, foulee  
aux pieds par les garnisons de ceux d'Austri-  
che, & qui se rememoroient des aduis que la  
France leur auoit faiët entendre tant de fois  
depuis cent ans par ses Ambassadeurs qui leur



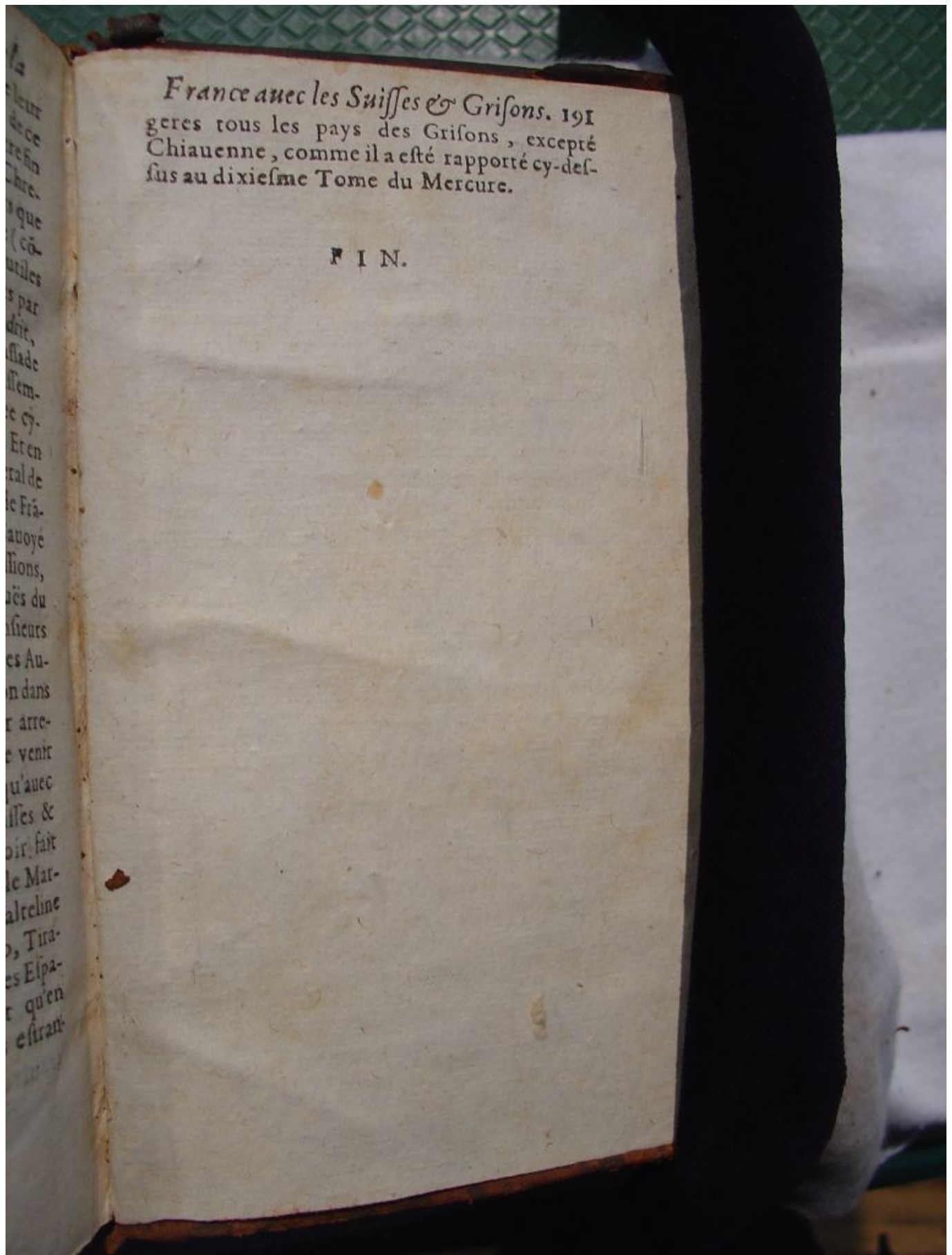
Memoires\_190.jpg



190 *Practiques contre l'Alliance de la*  
 auoient tousiours predit, que la ruine de leur  
 Republique ne prouiendrait iamais que de ce  
 costé là: Mais dirons seulement, pour mettre fin  
 à ces Memoires, que sa Majesté Tres-Chre-  
 stienne voyant les artifices & longueurs que  
 tenoient à Rome les Ministres d'Espagne (cō-  
 me il s'est veu cy-dessus) pour rendre inutiles  
 les promesses qui luy auoient esté faictes par  
 sa Majesté Catholique au Traicté de Madrid,  
 enuoya le Marquis de Cœuvres en Ambassade  
 extraordinaire en Suisse, lequel en leur Assem-  
 blee generale fit la Harangue rapportee cy-  
 dessus au 10. Tome du Mercure fol. 170. Et en  
 suite fut au pays des Grisons, où General de  
 l'armee de la Ligue faite entre les Roys de Frâ-  
 ce, la Republique de Venise & le Duc de Sauoye  
 pour liberer les Grisons de leurs oppressions,  
 il s'assura du fort de Steig aux aduenues du  
 Comté de Tirol, puis il nettoya plusieurs  
 places des trois Ligues grises de troupes Au-  
 strichiennes, & mit vne forte garnison dans  
 Steig avec canons & munitions, pour arre-  
 ster de ce costé ceux du Tirol de ne venir  
 retroubler les Grisons cependant qu'avec  
 l'armee composee de François, Suisses &  
 Venitiens, & assemblee sans en auoir fait  
 beaucoup d'esclat, il iroit contraindre le Mar-  
 quis de Bagy, & les garnisons de la Valteline  
 de luy remettre entre les mains Telio, Tira-  
 no, Sondrio, & autres forts faits par les Espa-  
 gnols dans la Valteline: Tellement qu'en  
 ceste annee il a deliuré de garnisons estran-

Le Marquis  
 de Cœuvres  
 General de  
 l'armee de  
 sa Majesté,  
 des Veni-  
 tiens, &  
 du Duc de  
 Sauoye,  
 & ses ex-  
 ploits au  
 pays des  
 Grisons &  
 de la Valte-  
 line en l'an  
 1624.

Memoires\_191.jpg



**Image issue du site [mercurefrancois.ehess.fr](http://mercurefrancois.ehess.fr) - Cliché (c) Cécile Soudan**